



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E84707

VALABLE JUSQU'AU 21/04/2027

ÉDITÉ LE 12/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/07/2008

Forme juridique : SARL

DEPUIS LE 08/07/2008

Capital : 100 000

Raison sociale : SARL HOCQUIGNY

48 RUE DU DOCTEUR ANDRE PIGAUX
50590 MONTMARTIN-SUR-MER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC COUTANCES 2008B00302

Téléphone : 02 33 47 76 56

Fax :

Siret : 505 082 917 00020

Portable :

Code NACE : 4332A

Site Internet : <http://www.menuiserie-sarlhocquigny.fr>

Numéro caisse de congés payés : 3078810

E-mail : sarlhocquigny@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000006895400004

Responsabilité légale :

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000006895400004

GUILBERT MICKAEL, JEAN-PIERRE, LAURENT CO-GÉRANT / JORET BAPTISTE,
EMMANUEL, JULIEN CO-GÉRANT / LEMOUTON VINCENT, FRANCOIS CO-GÉRANT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	14/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/06/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/09/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	08/09/2022
o Isolation des combles perdus	09/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1